

TRAVAIL PERSONNEL

- Un volume estimé de 5 à 10 h de travail personnel par bloc (lectures, préparation de projet, fiches d'interventions)

ENCADREMENT

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE 2026



Jules Praud, diplômé Masters gestion organisme culturel à HEC Montréal, Sciences politiques Université de Nîmes, responsable du développement territorial au sein de Serres Lez'Arts



Paule Riché, artiste peintre diplômée de l'école supérieure des Beaux-Arts de Paris et intervenante en arts visuels



Un-e intervenant-e artiste plasticien-ne diplômé-e



Dans le cadre de notre partenariat avec le CIBC, des intervenants extérieurs encadrent certains modules

LIEU DE LA FORMATION

SERRES – HAUTES-ALPES

Au local de l'association Serres Lez'Arts/Le CEM*
1, avenue Jean Moulin, 05700 Serres
En structures d'accueil pour les stages en situation réelle.

TARIFS 2026

- **BLOC 1 :** 1250 €
- **BLOC 2 :** 1250 €
- **BLOC 3 :** 1250 €
- **PARCOURS COMPLET :** 3650 €
- **UNE JOURNÉE :** 250 €

FINANCEMENTS

- OPCO (AFDAS, Uniformation)
- France Travail (POEI, AIF)
- Pass Région Pro

INFOS & CONTACTS

ASSOCIATION SERRES LEZ'ARTS
CENTRE DE FORMATION CERTIFIÉ
QUALIOP

2 avenue Jean Moulin, 05700 Serres

- formation@serreslezarts.com
- www.serreslezarts.fr
- 04 92 46 84 24

Serres Lez'Arts association
artistique & culturelle loi 1901
Siret n° 484 029 111 00016
Graphisme : Valérie Tortolero



RÉUNION PUBLIQUE
D'INFORMATION
14/01/2026
14H

2026
SERRES LEZ'ARTS

FORMATION PROFESSIONNELLE

Interventions artistiques en arts visuels / Tout public

- **DURÉE TOTALE :** 105 h (3 blocs de 35 h)
- **PÉRIODE :** mars à juillet 2026
- **LIEU :** Serres (Hautes-Alpes)
- **PUBLICS VISÉS :** artistes-auteurs, salariés du secteur culturel, social, éducatif, professionnels en reconversion

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Poser les bases d'une posture d'intervenant artistique
- Concevoir des ateliers artistiques adaptés à différents publics
- Développer une pratique professionnelle ancrée sur le territoire
- Structurer son activité : communication, statut, budget, partenariats

ATOUTS

- Une pédagogie active : ateliers, échanges, pratiques artistiques
- Un accompagnement personnalisé et collectif (entretiens, suivi des projets, aide à l'orientation post-formation)
- Une alternance entre temps de formation, terrain et productions concrètes
- Une diversité d'intervenants et de profils de stagiaires
- Une insertion facilitée par les partenariats locaux
- Un suivi post-formation proposé
- Formation organisée par un centre certifié Qualiopi
- Encadrement par des artistes intervenants expérimentés
- Une formation accessible à la carte par Bloc

LES STAGIAIRES 4 À 12 PAR SESSION

- Professionnels de l'animation, de l'enseignement ou du médico-social
- Artistes-auteurs souhaitant intervenir en milieu éducatif, social ou culturel
- Étudiants ou personnes en reconversion dans les champs de l'art ou de la médiation
- Demandeurs d'emploi avec un projet de formation artistique ou pédagogique

PRÉ-REQUIS & CADRE D'INTERVENTION

PRÉ-REQUIS RECOMMANDÉS

- Niveau Bac ou équivalent souhaité
- Expérience dans le champ artistique ou culturel
- Intérêt pour la pédagogie, la transmission ou l'accompagnement
- Connaissances de base en bureautique (Word, Internet)

CADRE D'INTERVENTION

- Formation dispensée dans un tiers-lieu culturel à Serres
- Ateliers en salle et en extérieur
- Période de stage sur le territoire régional (centres sociaux, écoles, hôpitaux, etc.) uniquement dans le cadre du parcours complet de formation (3 blocs)

ADMISSION

CALENDRIER D'ADMISSION

- **PARCOURS COMPLET ET BLOC 1** : dépôt des candidatures de décembre 2025 au 15 mars 2026
- **BLOC 2 (AVRIL 2026)** : dépôt des candidatures de décembre 2025 au 6 avril 2026
- **BLOC 3 (JUIN 2026)** : dépôt des candidatures de décembre 2025 au 25 mai 2026

MODALITÉS

REUNION D'INFORMATION : 14 JANVIER 2026, 14H, 2 AV. JEAN MOULIN

- Candidature sur dossier : CV, lettre de motivation, fiche de candidature à télécharger sur www.serreslezarts.fr
- Entretien de positionnement (obligatoire) : sur rendez-vous
- Sélection validée par la commission pédagogique

Des équivalences pourront être attribuées par blocs ou compétences, suite à une validation de la commission pédagogique.

ORGANISATION MODULAIRE : À LA CARTE OU EN PARCOURS COMPLET

La formation est organisée autour de 3 blocs de compétences, complémentaires. Elle peut être suivie :

- à la carte, par bloc ou module isolé (1 semaine, 1 journée)
- en parcours complet, avec un stage et une soutenance de fin de formation

	INTITULÉ	DATES	OBJECTIFS
BLOC 1	Concevoir des interventions artistiques adaptées aux publics en connaissance du territoire	23 au 28 mars 2026	Pédagogie, animation, ancrage territorial
BLOC 2	Approfondir sa pratique artistique et développer sa culture artistique en vue de préparer ses ateliers	13 au 18 avril 2026	Techniques artistiques, histoire de l'art, transmission
BLOC 3	Mettre en œuvre son projet professionnel et préparer son parcours de stage	1 ^{er} au 5 juin 2026	Outils professionnels et de communication, dossier de valorisation. À l'issue de ce bloc de formation les stagiaires en formation complète devront réalisés des stages en structures

→ Attestations de blocs de compétences délivrées

→ Le stage en structure et la soutenance sont réservés aux stagiaires en parcours complet

→ Attestation de fin de formation complète

MI-JUILLET : Soutenances (parcours complet uniquement)

ÉVALUATION / VALIDATION

- Évaluations continues au sein de chaque bloc : mises en situation, restitutions, outils professionnels
- Attestation de blocs de compétences délivrée par Serres Lez'Arts
- Présentation orale et écrite du rapport de stage (pour le parcours complet)